FORCES LMS

PARCOURS
JE GERE LE CONTROLE DE L'ENTREPRISE

34
FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne

+

DES APPORTS THEORIQUES
en format PDF

+

DES TESTS DE VALIDATION
pour valider vos acquis

Environ 9 heures pour se former

PREREQUIS
- Aucun

OBJECTIFS
- Comprendre le langage comptable
- Comprendre l'organisation des états financiers
- Savoir quelles procédures mettre en place pour obtenir avec fiabilité et rapidité ses comptes

PUBLIC VISE
- Entrepreneurs
- Conjoints d'entrepreneur ou secrétaires gérant la comptabilité en amont de l'intervention de l'expert-comptable
- Commerciaux ou techniciens salariés ayant des responsabilités et ne possédant pas les bases comptables nécessaires

EXPERTS FORMATEURS
- Experts-comptables
- Conseils en gestion d'entreprise

LES 34 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

1/ Je veille à ce que la comptabilité de l'entreprise soit mise à jour quotidiennement
2/ J'organise le contrôle régulier des comptes de l'entreprise
3/ Je contrôle les comptes en fin de mois
4/ J'analyse les comptes en fin de mois
5/ J'obtiens les situations comptables intermédiaires de l'entreprise
6/ Je sais analyser les comptes de l'entreprise
7/ J'analyse le compte de résultat de l'entreprise
8/ J'analyse le bilan de l'entreprise
9/ J'analyse les ratios financiers
10/ Je comprends la procédure budgétaire
11/ J'établis mes budgets prévisionnels
12/ Je mets en place la procédure budgétaire dans l'entreprise
13/ J'établis les budgets avec mes équipes
14/ J'établis mon compte de résultat prévisionnel
15/ Je valide les budgets de l'entreprise
16/ Je rapproche les budgets de la comptabilité générale
17/ Je comprends l'utilité de la comptabilité analytique
18/ Je mets en place la comptabilité analytique de l'entreprise
19/ Je répartis les charges indirectes
20/ Je calcule mes coûts de revient
21/ Je calcule le coût de revient d'une heure de travail
22/ Je détermine quelles sont les charges fixes et les charges variables
23/ Je calcule mon seuil de rentabilité
24/ Je construis un tableau de bord au service du management
25/ Je décide de mettre en place un tableau de bord pour l'entreprise
26/ Je conçois un tableau de bord de gestion
27/ Je construis mon tableau de bord
28/ Je tiens compte des contraintes à la mise en place d'un tableau de bord
29/ Je détermine les indicateurs de gestion à suivre et les analyse
30/ Je détermine les ratios significatifs à intégrer dans le tableau de bord et les analyse
31/ J'établis et analyse le tableau de bord commercial
32/ J'établis et analyse un tableau de bord RH
33/ J'analyse le tableau de bord avec mes équipes
34/ Je mets en place un inventaire permanent

Vous voulez suivre ce parcours ?
L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 50 € H.T. et comprend :
- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :
- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits